

**PROVINCE DE QUÉBÉC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON  
COMTÉ DE RICHMOND**

Le lundi 15 décembre 2025, sous la présidence du maire, M. Alexandre Roy, séance ajournée du conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton. La réunion débute à 19 h 00 au centre communautaire France-Gagnon-Laprade.

Sont présents Madame la conseillère : Cheryl Labrie  
Messieurs les conseillers : Karl Frappier  
Claude Paulin  
Jordan Madore  
Michel Frappier  
Renald Lapierre

La directrice générale greffière-trésorière : Jacynthe Bourget  
La greffière-trésorière directrice adjointe : Sylvie Champagne

Le maire ne vote jamais à moins d'être obligé.

Il y a 2 personnes présentes à cette séance.

---

\*\*\* Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal et pour diffusion sur le site web de la Municipalité.

\*\*\* **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Alexandre Roy souhaite la bienvenue à tous.

\*\*\* **RÉGULARITÉ, CONVOCATION, CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

**PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ré-ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
- 2.0 Régularité, convocation et constat de quorum;
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Entente avec le directeur des services techniques;
- 5.0 Entente avec la greffière-trésorière directrice adjointe;
- 6.0 Embauche journalier-opérateur travaux public, parcs et espaces verts;
- 7.0 Assurances municipales et véhicules;
- 8.0 Affectation au surplus accumulé – parcs et terrains de jeux;
- 9.0 Subvention 2025 à la bibliothèque Micheline Gilbert;
- 10.0 Schéma aménagement et développement MRC – Commentaires 2;
- 11.0 Avis de motion de l'adoption d'un règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2026;
- 12.0 Liste des comptes soumis pour approbation;
- 13.0 Affaires nouvelles;
- 14.0 Période de questions (15 minutes);
- 15.0 Levée de la séance;
- 16.0 Échange avec les citoyens (10 minutes);

**269-12.2025 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Cheryl Labrie, appuyée par le conseiller Karl Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale et greffière-trésorière soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document

**ADOPTION : 6 POUR**

**270-12.2025 4.0 ENTENTE AVEC LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES**

**CONSIDÉRANT QUE** les parties ont convenu d'une entente selon les termes et conditions énumérées dans le document résumé aux membres du conseil ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Cheryl Labrie, appuyée par le conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que le maire Alexandre Roy, la conseillère Cheryl Labrie et la directrice générale greffière-trésorière Jacynthe Bourget soient autorisés à signer tous les documents nécessaires liés au renouvellement du contrat du directeur des services techniques, M. Alex Larrivée

**ADOPTION : 6 POUR**

**271-12.2025 5.0 ENTENTE AVEC LA GREFFIÈRE- TRÉSORIÈRE DIRECTRICE ADJOINTE**

**CONSIDÉRANT QUE** les parties ont convenu d'une entente selon les termes et conditions énumérées dans le document résumé aux membres du conseil ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Cheryl Labrie, appuyée par le conseiller Renald Lapierre et adopté à l'unanimité des conseillers que le maire Alexandre Roy, la conseillère Cheryl Labrie et la directrice générale greffière-trésorière Jacynthe Bourget soient autorisés à signer tous les documents nécessaires liés au renouvellement du contrat de la greffière-trésorière directrice adjointe, Mme Sylvie Champagne

**ADOPTION : 6 POUR**

**272-12.2025 6.0 EMBAUCHE JOURNALIER-OPÉRATEUR TRAVAUX PUBLICS, PARCS ET ESPACES VERTS**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 234-11.2025 autorisant l'embauche de trois (3) journaliers opérateurs travaux publics, parcs et espaces verts ainsi que la signature de la lettre d'entente 5 – horaire de déneigement 2025-2026 ;

**CONSIDÉRANT QU'** à la suite de la démission d'un journalier-opérateur travaux publics, parcs et espaces verts, M. Stéphane Caron a posé sa candidature pour combler le poste vacant ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité des relations de travail patronal ;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a lieu de modifier la lettre d'entente 5 – horaire de déneigement 2025-2026 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Karl Frappier, appuyé par le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'embaucher M. Stéphane Caron à titre de journalier opérateur travaux publics, parcs et espaces verts à titre de salarié saisonnier en raison de 32 h /semaine ;

**Et d'autoriser le comité de la partie patronale à signer la lettre d'entente numéro 5 – horaire déneigement saison 2025-2026 révisée;**

Et que cette résolution soit également transmise au Syndicat.

**ADOPTION : 6 POUR**

**273-12.2025 7.0 ASSURANCES MUNICIPALES ET VÉHICULES**

**CONSIDÉRANT** le renouvellement du dossier des assurances municipales et véhicules pour l'année 2026 avec la FQM Assurances ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jordan Madore, appuyé par le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture 22017 du 05 novembre 2025 au montant de 62 830,55 \$ pour les assurances municipales, bâtiments et automobiles pour l'année 2026.

**ADOPTION : 6 POUR**

**274-12.2025 8.0 AFFECTATION AU SURPLUS ACCUMULÉ – PARCS ET TERRAINS DE JEUX**

**CONSIDÉRANT** les ententes signées par le promoteur et la Municipalité le 22 décembre 2023 quant à la contribution aux parcs et terrains de jeux pour les rues des Sables et de la Gravière

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Paulin, appuyé par la conseillère Cheryl Labrie et adopté à l'unanimité des conseillers d'affecter au surplus accumulé – parcs et terrains de jeux la somme de 22 658,24 \$ reçue de Excavation Marcotte 9207-1547 Québec Inc. pour sa contribution à des fins de parcs et terrains de jeux.

**ADOPTION : 6 POUR**

**275-12.2025 9.0 SUBVENTION 2025 BIBLIOTHÈQUE MICHELINE-GILBERT**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance du rapport annuel 2024 déposé le 09 avril 2025 ;

**CONSIDÉRANT** le déménagement de la bibliothèque Micheline-Gilbert de l'école de l'Arc-en-Ciel au local du sous-sol de l'hôtel de ville ;

**CONSIDÉRANT** les achats en équipements informatiques et les améliorations locatives effectuées ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jordan Madore, appuyé par le conseiller Karl Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers qu'un montant de 2 913,15 \$ soit versé à la bibliothèque municipale Micheline-Gilbert à titre de subvention pour l'année 2025 ;

**ADOPTION : 6 POUR**

**276-12.2025 10.0 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC  
– COMMENTAIRES 2**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 260-12.2025 par laquelle la Municipalité mentionne à la MRC du Val-Saint-François son intention d'émettre des commentaires, des recommandations, des avis quant au Schéma d'aménagement et de développement ;

**CONSIDÉRANT** la présentation effectuée aux directions générales, aux inspecteurs et aux élus le 04 décembre concernant les chapitres liés aux thématiques de l'habitation, la gestion de l'urbanisation, les contraintes naturelles et anthropiques, les grandes affectations du territoire

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs dispositions présentées et contenues au Schéma d'aménagement et de développement constituent des impacts majeurs pour la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton, autant dans leur application que pour son développement à court, moyen et long termes ;

**CONSIDÉRANT QU'A** la suite du deuxième atelier de travail de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton dédié à la thématique de l'habitation et la gestion de l'urbanisation, les contraintes naturelles et anthropiques, les grandes affectations du territoire et patrimoine et culture tenu le 08 décembre, le conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton juge que certaines dispositions devraient être modulées ou enlevées des stratégies car trop contraignantes à appliquer;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Cheryl Labrie, appuyée par le conseiller Karl Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de signifier à la MRC son désaccord ou son besoin de précisions quant à certaines dispositions liées aux thématiques de l'habitation et la gestion de l'urbanisation, des contraintes naturelles et anthropiques, les grandes affectations du territoire et patrimoine et culture, telles qu'apparaissant dans le document en annexe ;

D'indiquer à la MRC du Val-Saint-François que cette annexe constitue des commentaires préliminaires et que d'autres pourraient suivre, au gré des travaux du conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

**ADOPTION : 6 POUR**

**277-12.2025 11.0 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2026**

Le conseiller Renald Lapierre donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption un règlement fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2026 et les conditions de leur perception.

**COMPTE SOUMIS POUR APPROBATION**

**COMPTE A PAYER SÉANCE DU 03 au 14 DÉCEMBRE 2025**

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn. Nom	Montant
202500751 (I)			annulé		
202500752 (I)			annulé		
202500753(I)			annulé		
202500754 (I)			annulé		
202500755 (I)			annulé		
202500756(I)			annulé		
202500757 (I)			annulé		
202500758 (I)			annulé		

202500759 (I)		annulé				
202500760 (I)		annulé				
202500761 (I)	12588	2025-12-04	1676	FONDS D'INVESTISSEMENTS ROYAL	1 360,06 \$	
202500762 (I)		2025-12-11	37	HYDRO-QUEBEC	3 788,86 \$	
202500763 (I)		2025-12-11	51	BELL MOBILITE	193,36 \$	

**Total des paiements** **5 342,28 \$**

### **COMPTES A PAYER SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025**

202500764 (I)	12594	2025-12-16	18	L'ETINCELLE	251,80 \$	
202500765 (I)	12596	2025-12-16	40	MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS	5 470,50 \$	
202500766 (A)		2025-12-16	42	PIECES D'AUTO GGM INC.	1 092,62 \$	
202500767 (I)	12597	2025-12-16	53	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 771,23 \$	
202500768 (A)		2025-12-16	54	CAMION GLOBOCAM ESTRIE INC.	289,17 \$	
202500769 (A)		2025-12-16	96	LIGNES ELECTRIQUE F.J.S. INC.	3 381,64 \$	
202500770 (I)	12598	2025-12-16	117	VISA DESJARDINS	301,99 \$	
202500771 (I)	12592	2025-12-16	275	FONDS INFORMATION SUR TERRITOIRE	24,00 \$	
202500772 (A)		2025-12-16	484	PÉTROLES COULOMBE ET FILS INC.	5 667,71 \$	
202500773 (I)	12593	2025-12-16	1016	LARAMÉE MONIA	430,50 \$	
202500774 (A)		2025-12-16	1053	GROUPE ENVIRONEX	330,56 \$	
202500775 (I)	12599	2025-12-16	1233	VIVACO GROUPE COOPERATIF	252,73 \$	
202500776 (A)		2025-12-16	1291	AQUATECH -SOCIETE GESTION L'EAU	6 414,26 \$	
202500777 (A)		2025-12-16	1385	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL INC.	348,47 \$	
202500778 (I)	12590	2025-12-16	1417	COUCHE-TARD 1112	217,80 \$	
202500779 (A)		2025-12-16	1526	ENVIRO CONNEXIONS	12 898,45 \$	
202500780 (I)	12589	2025-12-16	1542	9533-4942 QUEBEC INC.	30,75 \$	
202500781 (A)		2025-12-16	1683	FQM ASSURANCES INC.	284,49 \$	
202500782 (A)		2025-12-16	1719	MAXXUM GESTION D'ACTIFS	2 943,36 \$	
202500783 (A)		2025-12-16	1732	MÉCANIQUE MICHEL MARCOTTE	588,17 \$	
202500784 (A)		2025-12-16	1742	LUCY CHAMPAGNE	114,00 \$	
202500785 (I)	12595	2025-12-16	1745	MAXI - WINDSOR MAURICE / 07945	85,38 \$	
202500786 (A)		2025-12-16	1749	ENSEIGNES A. GAGNON INC	97,73 \$	
202500787 (A)		2025-12-16	1778	OUTILS PIERRE BERGER	257,20 \$	
202500788 (A)		2025-12-16	1796	9258-7443 QUÉBEC INC	3 363,02 \$	
202500789 (I)	12591	2025-12-16	1797	ÉLAINE LABBÉ	50,00 \$	

**Total des paiements** **46 957,53 \$**

SNAP ON - 51.16

**Total des paiements** **46 906,37\$**

### **278-12.2025 12.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION**

**CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer au montant de 46 906,37 \$.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Frappier, appuyé par le conseiller Jordan Madore et adopté à l'unanimité des conseillers que soit adoptée la liste des comptes à payer telle que déposée;

**ET QUE** la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

### **13.0 AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est traité.

\*\*\*

## **14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen questionne la taxe sur l'immatriculation.

Le maire Alexandre Roy répond

Un citoyen demande quel est le pourcentage des personnes de la municipalité qui utilisent Trans-Appel.

Le conseiller Michel Frappier répond.

Le maire Alexandre Roy répond.

Un citoyen questionne la tranche du montant de 30\$ qui va revenir à Trans-Appel.

Le maire Alexandre Roy répond.

Le conseiller Jordan Madore répond.

Le conseiller Michel Frappier répond.

Un citoyen souhaite un suivi sur les énergies renouvelables.

Le maire Alexandre Roy répond.

Le conseiller Karl Frappier répond.

Le conseiller Claude Paulin répond.

La directrice générale greffière-trésorière Jacynthe Bourget répond.

## **279-12.2025 15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Michel Frappier, appuyé par le conseiller Claude Paulin que la séance soit levée à 19h47.

### **ADOPTION : 6 POUR**

Je soussignée, Jacynthe Bourget, directrice générale greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Alexandre Roy, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

---

Alexandre Roy, maire

---

Jacynthe Bourget, directrice générale  
greffière-trésorière

## **COPIE DE RÉSOLUTION**

Le 16 décembre 2025

A une séance ajournée du 15 décembre 2025 et à laquelle sont présents le maire, Monsieur Alexandre Roy, Madame la conseillère Cheryl Labrie, Messieurs les conseillers Karl Frappier, Jordan Madore, Claude Paulin, Michel Frappier et Renald Lapierre.

Madame Jacynthe Bourget, directrice générale greffière-trésorière et  
Madame Sylvie Champagne, greffière-trésorière directrice adjointe sont présentes.

---

### **277-12.2025 11.0 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2026**

Le conseiller Renald Lapierre donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption un règlement fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2026 et les conditions de leur perception.

*Vraie copie certifiée conforme*

Jacynthe Bourget  
Directrice générale greffière-trésorière